Mercredi, 14 novembre 2018, 16h00

7077 avenue du Parc, local 3001-11

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Poste** | | **Nom** | **Présence** | |
| **OUI** | **NON** |
| **Président(e)** | | Kim Foisy | X |  |
| **Vice-président(e)** | | Sandrine Hébert | X |  |
| **Secrétaire** | | Suli Anne Caron | X |  |
| **Trésorière** | | Mathilde Trudel-Brais | X |  |
| **CVE** | | Samuel Roy | X |  |
| **Assistant(e)-CVE** | | Camille Rivest |  | X |
| **Représentant(e) SÉRUM** | | Maud Gauthier | X |  |
| **Représentant(e) des sports** | | Marianne Désilets-Barnabé | X |  |
| **Représentant(e) culturelle** | | Jade Schuman |  | X |
| **Responsable aux communications** | | Delphine Breton | X |  |
| **Représentant(e)s à l’Assemblée Départementale** | | Mathile Bal  Camille Bastien  Félicia Doucet  Billy Labbé  Aurélie Méthot  Kassiopé Morin  Candice Toldano  Camille Dault |  | X |
| **Rerésentant(e)s de classe** | BAC2 |  |  |  |
| Ortho | Camille D‘Anjou | X |  |
| BAC3 |  |  |  |
| Audio | Sophie Moreau  (vidéo-conférence) | X |  |
| Ortho | Madeleine Borgeat | X |  |
| MAITRISE |  |  |  |
| Audio | Kim Foisy | X |  |
| Ortho | Sandrine Hébert | X |  |

1. **Mot de bienvenue**

Le quorum est constaté à 16h13.

1. **Lecture et adoption de l’ordre du jour**

Kim Foisy propose l’ordre du jour.

Sandrine Hébert appuie.

*Pas de demande de vote.*

*L’ordre du jour est adopté à l’unanimité.*

1. **Adoption du PV du 1 novembre 2018**

Kim propose d’adopter le PV du 1 novembre 2018

Camille d’Anjou appuie.

*Pas de demande de vote.*

*Le procès verbal est adopté à l’unanimité.*

1. **Discussion avec Benoit Jutras : frais test CASPer pour la reconnaissance des compétences transversales à la maîtrise**

Kim explique qu’avec les nouvelles maitrises, la direction souhaite que les étudiants passent le test CASPer pour être admis comme dans d’autre programme de santé à l’UdeM, en plus des exigences liées aux notes et aux heures de bénévolat. Des frais sont associés à ces tests et doivent être approuvés par l’association étudiante.

Mathilde Trudel Brais demande si se sont les étudiants qui devraient débourser les frais ou l’école. Kim répond que ce seront des frais institutionnels, donc payés par l’étudiant.

Kim Foisy suggère de passer au point 5 et de revenir au point 4 lorsque M. Jutras sera disponible à venir en CE.

*Pas de demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l’unanimité.*

1. **Soirée de reconnaissance aux cycles supérieurs – confirmation date choisie**

Kim explique que des prix seront remis aux étudiants lors de la soirée de reconnaissance organisée par le comité conjoint. Certains de ces prix seront votés par les étudiants pour les étudiants, et d’autres seront votés par les professeurs pour les étudiants. Samuel Roy et Sophie Moreau vont remettre les prix et veulent que les étudiants justifient leurs votes par un texte, dans le but aussi de composer un mot de reconnaissance aux étudiants qui ont été choisis pour la maitrise d’orthophonie et d’audiologie.

1. **Discussion : politique des évaluations prévues au plan de cours et modifications en cours de session**

Sandrine rapporte une discussion qui a eu lieu lors de la réunion du comité académique : on aimerait instaurer une procédure convenable tant pour les professeurs que pour les étudiants qui indiquerait quoi faire lorsque des imprévus arrivent au cours de la session et qu’il faut modifier le plan de cours (ex. : professeur malade lors d’un examen). En réunion, ils ont suggéré que les professeurs proposent une solution aux étudiants et qu’ils la fassent voter en classe.

Samuel dit que ce serait bien que les étudiants aussi puissent proposer des solutions. Camille d’Anjou ajoute que parfois, les professeurs donnent leurs premiers cours tard dans la session, et que le plan de cours n’est donc discuté que plus tard dans la session. Elle se demande donc comment on procéderait pour gérer les imprévus à ce moment-là.

Kim suggère que l’on réfléchisse à des idées de procédures précises et de les discuter au prochain CE.

**4. Discussion avec Benoit Jutras : frais test CASPer pour la reconnaissance des compétences transversales à la maîtrise (suite)**

M. Jutras présente les conditions d’admissibilité au programme de maitrise d’audiologie. Il présente ensuite les autres programmes qui utilisent ce test pour l’admission, le fonctionnement du test et les compétences visées par ce test. Pour 2019, les frais exigibles sont de 50$ pour l’inscription, la passation du test et la transmission des résultats. Pour les admissions de 2020 à 2022, les frais sont de 40$ pour l’inscription et la passation du test et 10$ par programme demandé nécessitant CASPer pour la transmission des résultats jusqu’à concurrence de 30$. Ces frais sont considérés comme des frais institutionnels obligatoires (FIO) bien que l’étudiant ne soit pas admis (accepté par ministère de l’éducation). Tout FIO doit obtenir l’aval de l’association étudiante.

M. Jutras informe que la direction a besoin de savoir si nous allons sonder en assemblée pour accepter le test CASPer. Le cas échéant, il faudra lui informer du moment auquel nous auront les réponses, car cela a des conséquences sur l’ouverture du test pour les demandes d’admission de 2019.

Kim demande pourquoi la direction a penché pour le CASPer. M. Jutras répond que ce système a une bonne capacité à cibler des candidats qui ont des aptitudes à venir en aide. L’analyse du test Casper est faite par des professionnels et le résultat est transmis à l’école ce qui permet de combiner aux autres critères d’admission. Aussi, les entrevues demandent beaucoup de temps et d’énergie, et le personnel disponible pour administrer ces tests est limité. S’ils avaient à choisir une autre modalité d’évaluation, ce serait probablement des ÉCOS. Ce type d’évaluation est utilisé à Ottawa et ne semble pas infaillible, car on retrouve toujours des étudiants qui sont peu à l’aise en stage.

Mathilde Trudel-Brais demande si le test CASPer peut éliminer quelqu’un du processus d’admission à cause de son score. M. Jutras dit que oui, il y aura un seuil établi et ce seuil ne sera pas révélé. Kim demande si une personne qui a une cote Z inférieure à 3,3 peut tout de même s’essayer pour le test de CASPer, M. Jutras répond que non. Marianne Désilets-Barnabé demande si le test CASPer doit donc être fait après la date d’admission pour que l’étudiant connaisse sa cote Z. M. Jutras rectifie que le test CASPer devra être fait avant la date d’admission, et donc que l’étudiant ne connaitra pas sa cote.

Suli Anne demande si ce processus sera envisagé pour le programme de maitrise professionnelle en orthophonie. M. Jutras dit que ce serait également ce test qui sera utilisé pour la maitrise professionnelle en orthophonie à compter de 2020. Il demande donc à l’association étudiante d’aborder aussi cet aspect lors de la prise de décision.

M. Jutras quitte le CE.

Kim suggère de passer le reste de l’ordre du jour en survol, de passer rapidement sur le point « informations » et d’ensuite terminer la discussion sur le point 4.

*Pas de demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l’unanimité.*

Mathilde dit qu’on pourrait aussi mettre un point à l’ordre du jour du prochain CE pour prendre la décision quant à l’approbation du test CASPer. Delphine répond qu’il serait bien de prendre une décision rapidement, car l’admission pour la maitrise en audiologie est bientôt.

Samuel propose de ne pas faire voter la proposition d’approuver les frais du CASPer en AG parce que les gens ne se sentent pas concernés et que cela ralentirait le processus.

*Pas de demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l’unanimité.*

1. **Discussion : Instauration d’une politique pour la perte d’examen par un professeur/ imprévus lors d’un examen**

Sophie propose de faire un texte qu’elle publiera sur le groupe Facebook du CE pour mieux relater la discussion qui a été faite au comité conjoint au sujet de la perte d’examen/travaux d’un étudiant. Elle rapporte qu’il n’y a pas de procédure à suivre en cas de malaise de la part d’un étudiant durant un examen. Partout dans l’université, il n’y a pas de code qui régit de telles situations. On souhaiterait faire quelque chose de régit spécifique à l’école d’orthophonie. Des notes ont été prises sur les suggestions des professeurs. Sophie va en discuter plus tard.

Mathilde demande si on prendra des décisions lors du prochain CE (28 novembre) ou si ce sera plus des discussions. Kim dit que ce sera des discussions. Samuel dit qu’on pourrait aussi proposer des formulations. Mathilde dit qu’on devra annoncer à tous à l’avance que le CE sera long pour avoir le temps de tout discuter. De la nourriture pourrait être offerte pour motiver la troupe.

1. **Discussion : modulation des frais de scolarité – mesures de changement**

Kim explique que présentement, les frais de scolarités sont équivalents en fonction des crédits pour tout étudiant, peu importe le programme. Des procédures ont été entamées par l’association étudiante d’économie pour que les frais soient ajustés en fonction de ce que les programmes coûtent à l’école. Par exemple, les frais seraient plus élevés pour les programmes de santé qui utilisent plus de matériel que d’autres programmes qui ne nécessitent qu’un tableau. Kim va publier l’article écrit par le président de l’association d’économie ainsi qu’une lettre d’opinion contre cet avis sur le groupe Facebook du CE.

Samuel demande de préciser la proposition de l’association étudiante d’économie, car il ne comprend pas. Mathilde Trudel-Brais lui résume la proposition. Delphine précise que ce n’est pas la cotisation étudiante qui serait augmentée, mais bien les frais de scolarité.

1. **Discussion : plagiat**

Une étudiante de maitrise a partagé à Sandrine que des étudiantes des années inférieures lui ont demandé des copies de ses travaux afin de les utiliser pour des projets. Sandrine se questionne sur les enjeux de plagiat liés à ce genre de situation et se demande s’il serait pertinent de refaire des présentations sur le plagiat en classe pour sensibiliser les étudiants. Elle trouve qu’il serait bien de montrer des exemples concrets de ce qui peut arriver (conséquences) en cas de plagiat. Dans la situation évoquée, l’étudiante de maitrise avait été malaisée, car l’autre étudiante insistait et ne semblait pas se rendre compte que c’était du plagiat. Mathilde Trudel-Brais ajoute qu’il s’est passé une chose pareille en physiothérapie, car des étudiants avaient passé des travaux et se sont fait prendre. Camille d’Anjou ajoute qu’il serait bien aussi de sensibiliser les étudiants à ne pas faire de pression sur d’autres pour les inciter à plagier. Kim trouve qu’il est un peu tard pour recevoir une formation sur le plagiat à la maitrise. Elle suggère de plutôt passer faire un message de sensibilisation dans les classes.

Sandrine demande donc de penser à des exemples de situations de plagiat possibles et de les présenter au prochain CE.

1. **Discussion : procédures professeurs – étudiants avec « besoins particuliers »**

Kim dit avoir vécu une situation en classe qui l’a rendu mal à l’aise, car la professeure a fait un commentaire devant tout le monde au sujet d’une étudiante de la classe qui aurait des adaptations, ce qui semble l’avoir gênée. Kim a été en parler à cette étudiante et celle-ci lui a donné la permission d’en discuter en CE. Il serait bien d’apporter une proposition aux enseignants sur leur manière de s’adresser aux élèves qui ont des besoins particuliers. Leur mentionner par exemple que ce ne sont pas tous les étudiants qui sont confortables à ce que les autres le sachent. Madeleine demande si l’enseignante a fait le commentaire devant toute la classe. Kim explique que oui, car l’étudiante a dû changer de local devant les autres étudiants pour son examen. Camille d’Anjou ajoute qu’habituellement, l’étudiant devrait avoir reçu son local avant l’examen et donc s’y rendre directement sans avoir à changer de local devant les autres étudiants.

1. **Événements OAC/SAC à Montréal (mai 2019) – Appel à l’implication étudiante**

Chaque année, un événement est organisé par l’OAC. Cette année, l’événement vise l’audiologie et aura lieu à Montréal. Les organisateurs de l’évènement demandent si des étudiants veulent s’impliquer ou être bénévoles (conférence, faire connaître l’école, autres tâches de bénévoles). Ils disent que peu d’étudiants participent à l’événement et qu’ils trouvent ça dommage. Delphine va partager leur lien internet pour que les étudiants aillent s’informer sur l’évènement.

1. **Informations**
   1. **Externes**

Sandrine va au congrès extraordinaire ce soir.

* 1. **Sports**

Marianne dit que le mercredi sportif à « flop » ce soir. Il n’y a pas une grande participation pour les interfacts non plus. Elle demande si d’autres moyens étaient utilisés les années passées pour augmenter la participation et partager l’information aux cohortes. Camille d’Anjou dit qu’un google doc serait utile parce que ça permet de savoir qui d’autre participe à l’activité. Marianne dit que le problème est que le lien du google doc finit par se retrouver vraiment loin sur la page Facebook et certaines personnes lui ont dit qu’elles trouvaient ça trop compliqué. Elle demande si ça serait plus efficace que de commenter les publications. Delphine propose de « fixer » la publication en haut de la page pour augmenter la visibilité.

Ensuite, Marianne passe un message pour une certaine Chloé qui est intéressée à faire des ateliers de méditation sur l’heure du midi. Madeleine lit le message que Chloé lui a envoyé concernant cet intérêt : les séances sont ouvertes à tous, il n’y a pas de but de financement. Elle veut simplement l’accord étudiant. Les membres du CE donnent leur accord à l’unanimité. Mathilde propose de commencer les ateliers à 12h30 pour laisser le temps de manger. Delphine dit qu’elle va faire une publication pour partager les évènements.

* 1. **Trésorière**

Mathilde demande à Samuel s’il a déposé le chèque. Il répond que oui. Mathilde explique aux membres concernés comment inscrire leurs dépenses.

Pour le comité bourses, elle ne sait pas où trouver les documents pour les applications. Elle rappelle que ce n’est pas une tâche de la trésorière, donc elle aimerait répartir les tâches avec les autres membres du comité bourse. Elle va créer une discussion Facebook pour trouver un moment pour se rencontrer. Madeleine rappelle qu’il y a déjà un groupe Facebook pour le comité bourse.

* 1. **Académique**

Antoine Bertrand, Coordonateur aux affaires académique a contacté Sandrine pour dire qu’à la maitrise, les évaluations seront une approche par compétence. Sandrine a transféré l’information à Andréane Langis qui est sur le comité de la refonte du programme.

* 1. **AD**

Caduq

* 1. **CVE**

Samuel annonce que le souper CE sera chez Camille dans Villeray. Il propose le 30 novembre ou le 7 décembre. Les gens semblent préférés le 7 décembre.

Il annonce ensuite que le thème du vins et fromages sera cabaret/burlesque. Jusqu’à la mi-décembre, la vente serait exclusive à ADÉOA, car en ayant visité la salle, il trouve que ça va être coincé si 150 personnes sont présentes. Lui et Camille Rivest pensaient donc limiter la capacité à 120 personnes.

Madeleine demande combien de personnes étaient présentes l’année dernière. Sandrine dit qu’il y avait 250 personnes. Camille d’Anjou demande s’il y a une méthode de fonctionnement prévue pour la vente des billets. Samuel dit que ce sera premier arrivé premier servi.

Delphine demande si le premier midi vente pourra être une journée où toutes les cohortes sont à l’école. Samuel répond que oui. Mathilde demande si des gens de l’école risquent de ne pas pouvoir venir. Sandrine dit qu’elle a des inquiétudes à ce que des gens qui veulent vraiment venir ne peuvent pas et se trouvent sur une liste d’attente, car c’est un événement pour les membres. Samuel répond que ce sera le fonctionnement pour le moment et qu’il y aura possibilité d’ajuster selon les réponses à la vente de billets.

* 1. **Communications**

Caduq.

* 1. **SÉRUM**

Maud dit qu’ils ont clore l’affaire du frigo, car la SERUM n’a finalement pas besoin de notre argent. Delphine demande si le frigo demeure toujours disponible, Maud dit qu’il n’y a pas de réglementation.

* 1. **Représentante culturelle**

Kim annonce au nom de Jade que le projet lava lamp n’aura pas lieu à cause d’un conflit d’horaire. Le prochain jeu midi société sera le vendredi 7 décembre, le local est à confirmer. Aussi, le comité développement durable fait un évènement troque tes trucs et invite les étudiants à y participer pour échanger des articles qu’ils ne désirent plus.

**4.** **Discussion avec Benoit Jutras : frais test CASPer pour la reconnaissance des compétences transversales à la maîtrise (suite 2)**

Delphine trouve que c’est une bonne idée de dire oui, étant donné qu’il n’y a pas beaucoup de professeurs pour faire passer des entrevues, d’autant plus que le test CASPer est reconnu comme efficace. Camille d’Anjou ajoute un argument contre en disant avoir fait ce test et qu’il très stressant, donc qu’il pourrait éliminer des personnes qui ont les capacités, mais qui sont trop stressées lors du test. Mathilde Trudel-Brais ajoute que les ÉCOS sont aussi très stressantes, donc que ce ne serait pas nécessairement mieux. Sandrine trouve que le CASPer est bien, car il peut éliminer des jugements d’apparence possibles de la part des évaluateurs. Marianne ajoute qu’elle a fait les entrevues de médecine ainsi que le CASPer, et qu’elle trouve que les entrevues sont plus stressantes. Elle ajoute que nous aurons à répondre à des situations plus stressantes en clinique aussi, donc que le CASPer donne aussi un bon aperçu des capacités de la personne à répondre lors de telles situations.

Kim propose que l’ADÉOA approuve les frais liés à l’administration du test CASPer pour l’admission à la maitrise professionnelle en audiologie à partir de l’année 2019 et pour l’admission à la maitrise professionnelle en orthophonie à partir de l’année 2020.

*La proposition est adoptée à majorité manifeste des voies*.

1. **Varia**
   1. **Intersection dangereuse Parc – Jean-Talon**

Kim a eu une rencontre avec l’externe de la faecum en compagnie des externes de la SERUM et de santé publique, et il n’y a pas de développement pour l’intersection dangereuse. Le 6 décembre à 18h, ils veulent réunir des gens pour aller au conseil municipal d’arrondissement et en parler devant les gens concernés. Delphine dit que ce sera possible de publier l’évènement dans l’info adéoa lorsqu’ils auront les détails.

* 1. **Propreté des locaux loués par les étudiant(e)s**

Camille dit qu’il faudrait faire des messages pour que les étudiants ramassent mieux les locaux d’étude avant de quitter, car c’est souvent sal.

* 1. **Visite de la FAECUM en CE**

Kim informe que la FAECUM sera au prochain CE afin de faire un partage des gros dossiers. Il présenteront aussi des moyens de communiquer avec eux.

* 1. **Séance d’étude**

Sandrine estime qu’on n’aura pas beaucoup d’articles à manger si on fait affaire avec café étudiant. Kim propose de faire un moitié-moitié avec une chaine de restauration comme Tim Hortons.

* 1. **Mots de félicitations**

Kim félicite tous les membres du CE pour leur beau travail. Elle explique que tout le monde est constant dans son travail et que tout le monde peut compter sur les autres.

1. **Fermeture**

Kim Foisy propose la fermeture du CE.

Delphine appuie.

Le conseil exécutif du 2018-11-14 est fermé à 17h39.